

CRPE 2011 sujets « zéro » Première épreuve d'admissibilité Premier exemple

Épreuves d'admissibilité du concours externe de recrutement de professeur des écoles ¹

I-1. Épreuve écrite de français et d'histoire, géographie et instruction civique et morale

L'épreuve vise à évaluer :

- la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement dans ces domaines, en référence aux programmes de l'école primaire ;
- la connaissance et la maîtrise de la langue française, en particulier la grammaire, l'orthographe et le vocabulaire ;
- la capacité à comprendre et exploiter des textes ou des documents pour en faire une analyse, une synthèse ou un commentaire rédigé avec clarté et précision, conformément aux exigences de polyvalence attachées au métier de professeurs des écoles.

L'épreuve comporte deux parties :

Dans la première partie de l'épreuve, le candidat doit répondre, sous la forme d'une analyse, d'une synthèse ou d'un commentaire, à une question relative à un texte ou à un ensemble de textes littéraires ou documentaires dont certains peuvent avoir trait à l'acquisition et à l'enseignement du français. La production écrite du candidat doit permettre au jury d'évaluer son aptitude au raisonnement, à la structuration ordonnée d'une pensée logique ainsi que sa capacité à exposer de façon claire, précise et simple une problématique complexe.

Il doit ensuite répondre à trois questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique.

Dans la seconde partie, le candidat répond à des questions d'histoire (y compris histoire des arts), de géographie, d'instruction civique et morale ayant trait à des notions inscrites dans les programmes du premier degré. Ces questions peuvent prendre appui sur des documents.

L'épreuve est notée sur 20 : 12 points sont attribués à la première partie (dont 6 aux questions relatives à la grammaire, à l'orthographe et au lexique), 8 points sont attribués à la seconde partie ; coefficient 3.

Durée de l'épreuve : quatre heures.

¹ Extrait de l'annexe I de l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles (Journal officiel du 6 janvier 2010).

Première partie de la première épreuve d'admissibilité

Texte 1 : Françoise BENHAMOU. « Le livre numérique. Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre... », in *Esprit*. Mars-avril 2009, n° 3-4, pp. 73-85. [Ici, pp.82-83].

Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, intitulée « Écouter les morts avec les yeux ». Roger Chartier notait « qu'en brisant le lien ancien noué entre les discours et leur matérialité, la révolution numérique oblige à une radicale révision des gestes et des notions que nous associons à l'écrit » (12 octobre 2007).

Il nous semble que la lecture subit deux bouleversements. Tout d'abord un processus de fragmentation analogue à celui que connaissent les audiences de la télévision. On a coutume d'opposer la lecture de consultation (celle du livre pratique ou de l'ouvrage de référence) et la lecture plus linéaire (celle du livre de fiction). Le texte dématérialisé incite au vagabondage, à la lecture par morceaux. Tout se passe comme si cette sorte de déterritorialisation qu'opère le numérique (en faisant échapper le texte à son territoire, le support imprimé) emportait avec elle une évasion, qui ferait échapper le lecteur à la linéarité originelle du texte. Le lecteur s'émancipe, bousculant l'ordonnement de l'œuvre. On pourrait arguer que rien n'empêche de lire les chapitres d'un livre papier de manière séquentielle, heurtée et désordonnée. Mais le numérique amplifie cette propension propre à certaines lectures.

Le second changement porte sur l'interactivité, avec ses promesses et ses illusions. Le lecteur peut exercer un droit sur le texte, un droit sans texte de loi, un droit que lui confère la technologie. Certains auteurs jouent le jeu en proposant leurs textes à la manière d'un feuilleton que les réactions des lecteurs feraient évoluer. Là encore, le phénomène n'est guère nouveau : mais il peut gagner en fréquence et en intensité, comme en rapidité de réaction et d'interaction. Ajoutons que le livre est entré dans les réseaux de socialisation. Library-Thing constitue une communauté de 500 000 membres, qui partagent « les mêmes goûts », s'échangent des idées de lecture, cataloguent les ouvrages et les critiquent ; le site précise que l'on peut recevoir des livres en avant-première gratuits, envoyés par les éditeurs et des auteurs ; il renvoie à des sites d'achat.

On conçoit alors que l'on commet une erreur en se contentant de la transposition des modèles du monde du papier : le livre numérique ne reproduit pas seulement le livre objet, il ajoute des formules d'abonnements, des bonus de textes critiques. Il peut aller plus loin, et se marier avec des jeux et des BD. Manybooks.net propose le même livre sous différents formats et en versions « customisées », l'acheteur pouvant fixer la marge du texte qu'il lira sous forme électronique. Mais est-ce encore un livre ? Et n'est-ce pas un piège pour celui qui souhaite conserver le dispositif de régulation qui prévaut en France pour le papier ?

Texte 2 : Jérôme DINET, André TRICOT. « Recherche d'information dans les documents électroniques », in André CHEVALLIER, André TRICOT (dir). *Ergonomie des documents électroniques*. Paris : PUF, « Le travail humain », 2008. pp.35-69. [Ici pp. 36-37]

Face à l'augmentation considérable de la masse d'information, face à la diversification des supports d'informations (ouvrages papiers, CD-Roms, sites web) et face à la nécessité d'avoir un accès à l'information de plus en plus rapide et moins assujéti à la distance géographique, le recours à l'outil informatique s'est vite révélé nécessaire pour effectuer des recherches d'informations (pour quelques repères historiques : Barès, 1984). Or, comme le fait remarquer Molard (1995), « le développement des nouvelles technologies implique la multiplication des types de documents consultables pour le public [et] il en résulte une multiplication des possibilités de s'informer de façon facile et rapide. La documentation devient accessible à tous. Elle ne se limite plus aux seuls initiés fréquentant des lieux de documentation très spécialisés » (p. 52). En d'autres termes, l'accès aux documents et aux informations jusqu'alors réservé à des professionnels est rendu possible pour le plus grand nombre, sans réelle formation. La numérisation des documents et leur mise sur supports informatiques a considérablement modifié la structure des informations, les pratiques qui y sont liées et notamment la recherche de ces informations (Jacobson & Ignacio, 1997). En d'autres termes, l'un des principaux paradoxes actuels est que des individus qui ne sont pas spécifiquement formés aux systèmes documentaires et à l'utilisation des outils de recherche d'information ont aujourd'hui accès très aisément à ces mêmes systèmes et outils initialement créés par et pour des spécialistes. Ce nouvel utilisateur qui a désormais accès à ces outils jusqu'alors réservés à des spécialistes et à l'environnement numérique se trouve vite démuné.

Sous l'impulsion de l'arrivée massive des technologies de l'information et de la communication au sein de tous nos espaces de travail et de loisir, nos comportements pour rechercher des informations ont profondément été modifiés (Marchionini, 1995). La numérisation des documents a eu des répercussions sur les aspects spatio-temporels et socio-économiques de l'activité : la quantité d'informations auxquelles nous avons désormais accès ne cesse d'augmenter ; une recherche d'information peut souvent être réalisée à toute heure de la journée et de la nuit (l'utilisateur n'est plus soumis aux horaires d'ouverture au public d'une bibliothèque) ; les formats d'informations ne cessent de se multiplier et d'associer diverses modalités sensorielles (par exemple, avec les documents multimédia) ; nous ne sommes plus obligés de nous déplacer pour « butiner » dans des casiers de bibliothèques. Mais, la numérisation des documents a également eu des répercussions sur nos stratégies mentales : l'utilisateur peut choisir sa base de données, son point d'entrée dans la base choisie, etc. ; ce même utilisateur peut organiser différemment son travail ; nous pouvons utiliser des outils qui étaient inexistantes avec les systèmes « papier-crayon », tels que les aides en ligne, les *thesaurii* ou la logique booléenne ; notre perception de l'activité de recherche d'information change dans le sens où nous devenons de plus en plus exigeants sur la qualité des résultats tout en développant notre impatience.

Texte 3 : Nicolas CARR. *Est-ce que Google nous rend idiots ?* Traduction française sur le site Framablog de *Is Google Making Us Stupid ?* Article publié en juin 2008 dans la revue *The Atlantic* repris sur <http://www.internetactu.net/2009/01/23/nicolas-carr-est-ce-que-google-nous-rend-idiot/> dans un dossier sur « Le papier contre l'électronique ».

Les anecdotes par elles-mêmes ne prouvent pas grand chose. Et nous attendons encore des expériences neurologiques et psychologiques sur le long terme, qui nous fourniraient une image définitive sur la façon dont Internet affecte nos capacités cognitives. Mais une étude publiée récemment² sur les habitudes de recherches en ligne, conduite par des spécialistes de l'université de Londres, suggère que nous assistons peut-être à de profonds changements de notre façon de lire et de penser. Dans le cadre de ce programme de recherche de cinq ans, ils ont examiné des traces informatiques renseignant sur le comportement des visiteurs de deux sites populaires de recherche, l'un exploité par la bibliothèque britannique et l'autre par un consortium éducatif anglais, qui fournissent un accès à des articles de journaux, des livres électroniques et d'autres sources d'informations écrites. Ils ont découvert que les personnes utilisant ces sites présentaient « une forme d'activité d'écrémage », sautant d'une source à une autre et revenant rarement à une source qu'ils avaient déjà visitée. En règle générale, ils ne lisent pas plus d'une ou deux pages d'un article ou d'un livre avant de « bondir » vers un autre site. Parfois, ils sauvegardent un article long, mais il n'y a aucune preuve qu'ils y reviendront jamais et le liront réellement. Les auteurs de l'étude rapportent ceci :

« Il est évident que les utilisateurs ne lisent pas en ligne dans le sens traditionnel. En effet, des signes montrent que de nouvelles formes de « lecture » apparaissent lorsque les utilisateurs « super-navigent » horizontalement de par les titres, les contenus des pages et les résumés pour parvenir à des résultats rapides. Il semblerait presque qu'ils vont en ligne pour éviter de lire de manière traditionnelle. »

Grâce à l'omniprésence du texte sur Internet, sans même parler de la popularité des textos sur les téléphones portables, nous lisons peut-être davantage aujourd'hui que dans les années 70 ou 80, lorsque la télévision était le média de choix. Mais il s'agit d'une façon différente de lire, qui cache une façon différente de penser, peut-être même un nouveau sens de l'identité. « Nous ne sommes pas seulement ce que nous lisons », dit Maryanne Wolf, psychologue du développement à l'université Tufts et l'auteur de *Proust et le Calamar : l'histoire et la science du cerveau qui lit*. « Nous sommes définis par notre façon de lire. » Wolf s'inquiète que le style de lecture promu par le Net, un style qui place « l'efficacité » et « l'immédiateté » au-dessus de tout, puisse fragiliser notre capacité pour le style de lecture profonde qui a émergé avec une technologie plus ancienne, l'imprimerie, qui a permis de rendre banals les ouvrages longs et complexes. Lorsque nous lisons en ligne, dit-elle, nous avons tendance à devenir de « simples décodeurs de l'information ». Notre capacité à interpréter le texte, à réaliser les riches connexions mentales qui se produisent lorsque nous lisons profondément et sans distraction, reste largement inutilisée.

La lecture, explique Wolf, n'est pas une capacité instinctive de l'être humain. Elle n'est pas inscrite dans nos gènes de la même façon que le langage. Nous devons apprendre à nos esprits comment traduire les caractères symboliques que nous voyons dans un langage que nous comprenons. Et le médium ou toute autre technologie que nous utilisons pour apprendre et exercer la lecture joue un rôle important dans la façon dont les circuits neuronaux sont modelés dans nos cerveaux. Les expériences montrent que les lecteurs d'idéogrammes, comme les chinois, développent un circuit mental pour

² Lien : <http://www.bl.uk/news/pdf/googlegen.pdf> . University College. *Information behaviour of the researcher of the future. A ciber briefing paper*. s.d. [2008], 35 p.

lire très différent des circuits trouvés parmi ceux qui utilisent un langage écrit employant un alphabet. Les variations s'étendent à travers de nombreuses régions du cerveau, incluant celles qui gouvernent des fonctions cognitives essentielles comme la mémoire et l'interprétation des stimuli visuels et auditifs. De la même façon, nous pouvons nous attendre à ce que les circuits tissés par notre utilisation du Net seront différents de ceux tissés par notre lecture des livres et d'autres ouvrages imprimés.

Texte 4 : Roger CHARTIER. « Passé et avenir du livre », in Yves MICHAUD (dir.). *Qu'est-ce que la culture ?* Paris : Odile Jacob, « Poche ». 2001, pp. 394-403. [Ici pp. 400-403].

[...] le plus probable pour les décennies à venir est la coexistence, qui ne sera pas forcément pacifique, entre deux formes du livre et trois modes de communication des textes : l'écriture manuscrite, la publication imprimée, la textualité numérique.

Cette probable coexistence nous invite à réfléchir sur la forme nouvelle de construction des discours de savoir et les modalités spécifiques de leur lecture que permet le livre électronique. Celui-ci ne peut pas être, ne doit pas être la simple substitution d'un support à un autre pour des œuvres qui resteraient conçues et écrites dans la logique ancienne du codex³. Si les formes des écrits affectent leur sens, il nous faut comprendre comment, pour les textes de savoir, les livres électroniques organisent de manière nouvelle la relation entre la démonstration et les sources, les modalités de l'argumentation ou les critères de la preuve. Écrire ou lire cette nouvelle espèce de livre suppose de se déprendre des habitudes acquises et de transformer les techniques d'accréditation du discours savant : ainsi, la citation ou la note en bas de page. Chacune de ces manières de prouver la validité d'une analyse se trouve profondément modifiée avec le texte électronique. D'une part, l'auteur peut développer une argumentation selon une logique qui n'est plus nécessairement séquentielle et déductive, mais éclatée, simultanée et relationnelle. D'autre part, le lecteur peut consulter lui-même les documents (archives, images, paroles, musique) qui sont les objets ou les instruments de la recherche et ainsi fonder de manière inédite appréciation de la démonstration qui lui est proposée. En ce sens la révolution des modalités de production et de transmission des textes est aussi une mutation épistémologique.

De ce fait, c'est la notion même de « livre » que met en question la textualité électronique. Dans la culture imprimée, une perception immédiate associe un type d'objet, une classe de textes et des usages particuliers. L'ordre des discours est ainsi établi à partir de la matérialité propre de leurs supports : la lettre, le journal, la revue, le livre, l'archive, etc. Il n'en va plus de même dans le monde numérique où tous les textes, quels qu'ils soient, sont donnés à lire sur une même surface (l'écran de l'ordinateur) et dans les mêmes formes (généralement décidées par le lecteur). Une continuité textuelle est ainsi créée qui ne différencie plus les différents genres, devenus semblables dans leur apparence et équivalents dans leur autorité. Sont ainsi effacés des critères anciens qui permettaient distinguer, classer et hiérarchiser les discours. L'effet n'est pas mince sur la définition même du « livre » tel que nous l'entendons, c'est-à-dire comme un objet spécifique, différent d'autres supports de l'écrit, et comme une œuvre dont l'identité et la cohérence sont rapportées à une intention intellectuelle ou esthétique. La technique numérique bouscule ce mode d'identification du livre dès lors qu'elle rend les textes mobiles, malléables, ouverts, et qu'elle donne des formes quasi

³ Manuscrit consistant en un assemblage de feuilles de parchemin, de forme semblable à nos livres actuels, par opposition au rouleau de papyrus (*volumen*).

identiques à toutes les productions écrites : courrier électronique, bases de données, sites Internet, éditions électroniques, etc.

De là, la réflexion engagée sur les catégories intellectuelles et les dispositifs techniques qui permettront de désigner certains textes électroniques comme des « livres », c'est-à-dire comme des unités textuelles dotées d'une identité propre. Cette réorganisation du monde de l'écrit en sa forme numérique est un préalable pour que s'organise l'accès payant en ligne et puissent être sauvegardés la rémunération du travail d'édition et le droit patrimonial et moral des auteurs. Une telle reconnaissance, fondée sur l'alliance toujours nécessaire et toujours conflictuelle entre éditeurs et auteurs, conduira sans doute à une transformation profonde du monde électronique tel que nous le connaissons. Les dispositifs destinés à protéger certaines œuvres (livres singuliers ou bases de données) et rendus plus efficaces avec le *e-book* vont sans doute se multiplier et, ainsi, fixer, figer et fermer les textes « édités » électroniquement. Il y a là une évolution prévisible qui définira le « livre » et d'autres textes numériques par opposition avec la communication électronique libre et spontanée qui autorise chacun à mettre en circulation sur le web ses réflexions ou ses créations. La division ainsi établie porte le risque d'une hégémonie économique et culturelle imposée par les plus puissantes des entreprises multimédias et les fabricants des machines électroniques. Mais elle peut conduire également à la reconstitution, dans la nouvelle textualité, d'un ordre des discours permettant de différencier les textes spontanément mis en circulation sur le réseau et ceux qui ont été soumis aux exigences de l'évaluation scientifique et du travail éditorial. Rendre perceptible le statut des discours est la condition pour que puisse leur être attribuée une plus ou moins forte autorité selon la modalité de leur « publication » et, ainsi, pour que puissent être maîtrisés les effets pervers de l'« information » non contrôlée, erronée ou falsifiée rencontrée sur Internet grâce aux moteurs de recherche.

[...] en pensant le « livre » électronique dans ses formes et ses supports d'aujourd'hui, une question demeure : celle de la capacité de ce livre nouveau à rencontrer ou produire ses lecteurs. D'une part, l'histoire longue de la lecture montre avec force que les mutations dans l'ordre des pratiques sont souvent plus lentes que les révolutions des techniques et toujours en décalage par rapport à celles-ci. Après l'invention du codex et l'effacement du rouleau, le « livre », entendu comme une simple division du discours, correspondait souvent à la matière textuelle que contenait un ancien rouleau. De nouvelles manières de lire n'ont pas découlé immédiatement de l'invention de l'imprimerie. De la même façon, les catégories intellectuelles que nous associons avec le monde des textes perdurent face aux nouvelles formes du livre.

D'autre part, la révolution électronique, qui semble d'emblée universelle, peut approfondir, et non réduire, les inégalités. Le risque est grand d'un nouvel « illettrisme », défini non plus par l'incapacité de lire et d'écrire, mais par l'impossibilité de l'accès aux nouvelles formes de la transmission de l'écrit - qui ne sont pas sans coûts, loin de là. Les écarts demeurent grands entre l'obsédante présence de la révolution électronique dans les discours (y compris celui-ci...) et la réalité des pratiques de lecture qui restent massivement attachées aux objets imprimés et qui n'exploitent que très partiellement les possibilités offertes par le numérique. Il nous faut être assez lucides pour ne pas prendre le virtuel pour un réel déjà là.

Questions

Question relative aux textes proposés (6 points)

À partir de ces textes, analysez les incidences de l'usage des supports numériques sur la diffusion des connaissances et sur les pratiques de lecture.

Questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique (6 points).

▪ Grammaire :

Dans les deux paragraphes centraux du texte 1 reproduits ci-dessous, classez, analysez les pronoms (nature et fonction) et relevez leur référent lorsque c'est possible.

Il nous semble que la lecture subit deux bouleversements. Tout d'abord un processus de fragmentation analogue à celui que connaissent les audiences de la télévision. On a coutume d'opposer la lecture de consultation (celle du livre pratique ou de l'ouvrage de référence) et la lecture plus linéaire (celle du livre de fiction). Le texte dématérialisé incite au vagabondage, à la lecture par morceaux. Tout se passe comme si cette sorte de déterritorialisation qu'opère le numérique (en faisant échapper le texte à son territoire, le support imprimé) emportait avec elle une évasion, qui ferait échapper le lecteur à la linéarité originelle du texte. Le lecteur s'émancipe, bousculant l'ordonnancement de l'œuvre. On pourrait arguer que rien n'empêche de lire les chapitres d'un livre papier de manière séquentielle, heurtée et désordonnée. Mais le numérique amplifie cette propension propre à certaines lectures.

Le second changement porte sur l'interactivité, avec ses promesses et ses illusions. Le lecteur peut exercer un droit sur le texte, un droit sans texte de loi, un droit que lui confère la technologie. Certains auteurs jouent le jeu en proposant leurs textes à la manière d'un feuilleton que les réactions des lecteurs feraient évoluer. Là encore, le phénomène n'est guère nouveau : mais il peut gagner en fréquence et en intensité, comme en rapidité de réaction et d'interaction. Ajoutons que le livre est entré dans les réseaux de socialisation. Library-Thing constitue une communauté de 500 000 membres, qui partagent « les mêmes goûts », s'échangent des idées de lecture, cataloguent les ouvrages et les critiquent ; le site précise que l'on peut recevoir des livres en avant-première gratuits, envoyés par les éditeurs et des auteurs ; il renvoie à des sites d'achat.

▪ Orthographe :

Justifiez les marques de pluriel pour les mots soulignés dans les deux dernières phrases du texte de R. Chartier :

Les écarts demeurent grands entre l'obsédante présence de la révolution électronique dans les discours (y compris celui-ci...) et la réalité des pratiques de lecture qui restent massivement attachées aux objets imprimés et qui n'exploitent que très partiellement les possibilités offertes par le numérique. Il nous faut être assez lucides pour ne pas prendre le virtuel pour un réel déjà là.

▪ Lexique :

Expliquez le sens du mot accréditation dans son contexte (texte 4, au milieu du paragraphe 2), donnez la valeur du préfixe, du suffixe et, à partir du radical, établissez une liste de trois mots dérivés.

Éléments de réponse attendus

1. Question relative aux textes proposés (6 points)

À partir de ces textes, analysez les incidences de l'usage des supports numériques sur la diffusion des connaissances et sur les pratiques de lecture.

On attend que le développement soit organisé, avec des rapprochements, des complémentarités ou divergences entre les textes signalés et aboutisse à une conclusion, qu'il soit construit de manière équilibrée et que le guidage du lecteur soit assuré (annonces, articulations logiques, identification des sources).

Sans proposer de plan type, les éléments ci-après présentent un relevé des points clés organisés autour de quelques idées essentielles :

Les candidats pourront relever plusieurs points dans l'ensemble des textes :

- Les supports numériques ont élargi les possibilités offertes à toute personne :
 - Ils facilitent grandement l'accès à l'information et aux connaissances : fort accroissement des sources d'information et de la masse de documents auxquels il est possible d'accéder, disparition des contraintes de déplacement (locales, nationales, internationales), permanence de la disponibilité, quels que soient les jours et les horaires, capacité à importer et stocker facilement les données disponibles qu'il s'agisse de textes, de son, d'images fixes ou de vidéo (Cf. Benhamou, Dinet-Tricot).
 - Ils ouvrent de nouvelles possibilités notamment en termes de capacité de l'utilisateur à choisir (bases, type de ressource, personnalisation du support), en termes d'interactivité (aide en ligne), d'utilisation de nouveaux outils avec des ressources de synthèse (*thesaurii*), ou bien d'opérateurs pour sélectionner les ressources utiles (recherche booléenne).
 - Pour être bien utilisées, ces nouvelles possibilités demandent certaines compétences pour procéder à des recherches documentaires efficaces et, toujours, de disposer des connaissances qui permettent de comprendre des documents sélectionnés (Cf. D.-T.).
- Le type de lecture et la présentation des connaissances sont affectés par l'utilisation des supports numériques actuels :
 - Le lecteur reste le plus souvent au niveau du recueil de l'information. Les supports numériques donnent en effet accès à une information fragmentée ce qui conduit à une lecture très rapide, dans une « activité d'écrémage » où le lecteur effleure les contenus des écrans pour gagner en rapidité et en efficacité dans sa collecte (titres, résumés), passant très vite d'une source à l'autre, la plupart du temps sans retour en arrière. Ce mode de lecture s'oppose à celui du livre et fait que nous devenons de simples « décodeurs de l'information » (Carr).
 - Les significations sont moins diversifiées et ne comportent pas les indications qui permettent de vérifier la validité des contenus. À travers l'écran, le format numérique présente des formes quasi identiques pour toutes les productions écrites quelles qu'elles soient (courrier électronique, base de données, sites internet, éditions électroniques), ce qui peut nuire à leur signification et à leur crédibilité : « les différents genres [sont] devenus semblables dans leur apparence et équivalents dans leur autorité » (Chartier).
- Le livre traditionnel comporte des caractéristiques qu'il faut pouvoir inventer dans le domaine numérique :

- Une simple transposition, un essai de substitution à la logique du codex sont voués à l'échec (B., Ch.).
- Le livre constitue un objet calibré du point de vue du discours, de ses usages, de sa matérialité et de sa forme (lettre, revue, archive...). Il montre une identité et une cohérence dans l'intention intellectuelle.
- Le numérique peut permettre de nouvelles organisations pour la relation entre démonstration et sources, pour l'argumentation (qui, au lieu d'être séquentielle et déductive peut être éclatée, simultanée et relationnelle), pour la preuve de la validité des analyses, par exemple en consultant soi-même les objets ou instruments d'une recherche (cf. Ch.).
- Le livre électronique pourra exister en même temps que les informations et connaissances disponibles sur internet, non contrôlées, mais celui-ci doit permettre de définir « des unités textuelles dotées d'une identité propre » (C), ce qui représente un enjeu important :
 - D'un point de vue intellectuel pour marquer le statut des discours et assurer des démarches rigoureuses perceptibles pour le lecteur.
 - En termes économiques pour « l'édition et le droit patrimonial et moral des auteurs » (Ch.), notamment en France où existe un « dispositif de régulation » pour le livre-papier (B.).
 - Sur le plan social, pour que tous puissent accéder à des ressources qui ne seront pas sans coût et pour que le lecteur adopte les catégories intellectuelles de ces nouvelles formes du livre (Ch.).

2. Questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique (6 points).

▪ 2.1. Grammaire

Dans les deux paragraphes centraux du texte 1 reproduits ci-dessous, classez, analysez les pronoms (nature et fonction) et relevez leur référent lorsque c'est possible.

Il nous semble que la lecture subit deux bouleversements. Tout d'abord un processus de fragmentation analogue à celui que connaissent les audiences de la télévision. On a coutume d'opposer la lecture de consultation (celle du livre pratique ou de l'ouvrage de référence) et la lecture plus linéaire (celle du livre de fiction). Le texte dématérialisé incite au vagabondage, à la lecture par morceaux. Tout se passe comme si cette sorte de déterritorialisation qu'opère le numérique (en faisant échapper le texte à son territoire, le support imprimé) emportait avec elle une évasion, qui ferait échapper le lecteur à la linéarité originelle du texte. Le lecteur s'émancipe, bousculant l'ordonnancement de l'œuvre. On pourrait arguer que rien n'empêche de lire les chapitres d'un livre papier de manière séquentielle, heurtée et désordonnée. Mais le numérique amplifie cette propension propre à certaines lectures.

Le second changement porte sur l'interactivité, avec ses promesses et ses illusions. Le lecteur peut exercer un droit sur le texte, un droit sans texte de loi, un droit que lui confère la technologie. Certains auteurs jouent le jeu en proposant leurs textes à la manière d'un feuilleton que les réactions des lecteurs feraient évoluer. Là encore, le phénomène n'est guère nouveau : mais il peut gagner en fréquence et en intensité, comme en rapidité de réaction et d'interaction. Ajoutons que le livre est entré dans les réseaux de socialisation. Library-Thing constitue une communauté de 500 000 membres, qui partagent « les mêmes goûts », s'échangent des idées de lecture, cataloguent les ouvrages et les critiquent ; le site précise que l'on peut recevoir des livres en avant-première gratuits, envoyés par les éditeurs et des auteurs ; il renvoie à des sites d'achat.

- Dans cet extrait on rencontre des pronoms personnels :
 - Les pronoms de troisième personne sont très présents dans cet extrait : *il, on, l'on, elle, s', lui, les*.
 - Pour assurer des fonctions de sujet (*il, on, l'on*) ou de complément indirect (*elle, lui, les*).
 - *Il*, sans antécédent à la première ligne, a une valeur impersonnelle tandis qu'à la ligne 5 du second paragraphe, il se substitue au groupe nominal « le phénomène » et à l'avant-dernière ligne, « le site ».
 - *On* a la fonction de sujet et renvoie ici à un énonciateur qui remplit des fonctions d'auteur que ce soit au nom d'une communauté (« on a coutume » = les spécialistes de ce domaine ont coutume) soit à titre plus personnel (« On pourrait arguer = je pourrais ... ») ; *l'on* a lui la valeur d'un pronom indéfini et se réfère à toute personne, à tout anonyme.
 - Des pronoms personnels réfléchis apparaissent, de type réflexif au singulier à la ligne 11 (« le lecteur **s'émancipe** »), de sens réciproque au pluriel trois lignes avant la fin de l'extrait (« **s'échangent** »).
 - Un pronom de première personne au pluriel figure au tout début du passage : *nous* (ligne 1), pronom complément indirect, vaut ici comme substitut de l'auteur du texte ; il s'agit d'un pluriel d'auteur ou de modestie dans une expression (« *Il nous semble que...* ») qui joue le rôle d'embrayeur tout en instaurant une double distance par rapport à un simple « je » (le pluriel, la fonction de complément et non de sujet) et qui peut marquer une volonté d'objectivité de l'auteur.
- Des pronoms démonstratifs de forme simple, au masculin et féminin (*celui, celle*) figurent également dans l'extrait. Ils se substituent à des groupes nominaux complexes (« un processus de fragmentation » ; « la lecture de consultation » ; « la lecture plus linéaire »).
- Les pronoms indéfinis *tout* (ligne 5) et *rien* (ligne 9) ne renvoient à aucun substitut et ont une valeur générique.
- On observe aussi la présence de pronoms relatifs de forme simple, en fonction de sujet avec qui (« une évasion qui ferait échapper le lecteur à la linéarité » ; « les membres qui partagent les mêmes goûts ») ; avec que, il s'agit de compléments d'objet directs (« La fragmentation **que** connaissent les audiences » ; « La déterritorialisation **qu'**opère le numérique » ; « un droit **que** lui confère la technologie » ; « un feuilleton **que** les réactions des lecteurs feraient évoluer »).

Les candidats peuvent aussi proposer une présentation sous forme de tableau, par exemple sous cette forme :

Extrait du texte	Nature du pronom	Le pronom représente	Fonction du pronom

▪ 2.2. Orthographe :

Justifiez les marques de pluriel pour les mots soulignés dans les deux dernières phrases du texte de R. Chartier :

Les écarts demeurent grands entre l'obsédante présence de la révolution électronique dans les discours (y compris celui-ci...) et la réalité des pratiques de lecture qui restent massivement attachées aux objets imprimés et qui n'exploitent que très partiellement les possibilités

offertes par le numérique. Il nous faut être assez *lucides* pour ne pas prendre le virtuel pour un réel déjà là.

- Grammaticalement, s'agissant de *l'obsédante présence de la révolution électronique* et de *la réalité*, noms au singulier, le mot *écart* qui indique une distance entre deux points, entre deux personnes, pourrait ici être au singulier ainsi que le verbe et l'adjectif qui l'accompagnent ; cependant la présence d'un pluriel dans un complément important, puisqu'il souligne la diversité de l'expression d'une même présence « *dans les discours* » invite, du point de vue du sens, à adopter un pluriel.
- De même, pour la seconde partie de cette phrase, les deux verbes *restent* et *exploitent* s'accordent avec *qui* (antécédent : les pratiques) ; on peut également noter que le pluriel est aussi privilégié ici alors que la tête nominale est au singulier ; le complément du nom au pluriel dans ce groupe nominal (« *la réalité des pratiques* ») conduit l'auteur à souligner la grande diversité existante en la matière par l'emploi d'un pluriel pour les verbes des deux relatives ; quant à l'adjectif *imprimés*, il doit ici être au pluriel puisqu'il s'accorde avec un nom au pluriel (même si l'on peut imaginer l'utilisation d'un singulier pour le nom « objet » qui aurait alors une valeur générique...).
- Dans la dernière phrase, l'accord de *lucides* s'effectue comme attribut du pronom complément.

▪ 2.3. Lexique :

Expliquez le sens du mot accréditation dans son contexte (texte 4, au milieu du paragraphe 2), donnez la valeur du préfixe, du suffixe et, à partir du radical, établissez une liste de trois mots dérivés.

- L'auteur traite ici des « *techniques d'accréditation du discours savant* » dans le livre ; il s'agit, par exemple à travers la pratique de la citation ou de la note de bas de page évoquées dans le passage, de mentionner des extraits de textes, des références, des sources la plupart du temps écrites, éventuellement de les commenter pour étayer un propos, pour donner de la consistance à une analyse, pour soutenir une idée ou une thèse ; les travaux antérieurs ont été pris en compte et le lecteur peut les rechercher. L'auteur peut ainsi bénéficier de la confiance du lecteur, celui-ci peut lui porter crédit. Le terme *accréditation* est principalement utilisé dans le domaine diplomatique.
- Le nom *accréditation* est formé à partir du radical *crédit* auquel est adjoind un préfixe en *ac-* (venant de *ad-*) qui exprime une action ou le résultat de cette action et un suffixe en *-ation*, comme dans *accentuation*, *évaluation*, *passation* ... qui permet une nominalisation.
- À partir de ce radical *accréditer*, les dérivés directs sont les noms *accréditation*, *accréditeur*, *accréditant*, *accréditaire* et l'adjectif, rare, *accréditif(-ive)* ; la proximité étymologique peut permettre d'accepter l'antonyme *discréditer*, avec son adjectif *discrédité(e)* et le nom *discrédit*, ainsi que son radical *crédit* et le verbe *créditer*.

Deuxième partie de la première épreuve d'admissibilité

Cette partie de l'épreuve se compose de questions appelant des réponses concises. Il s'agit, pour le candidat, de faire la preuve qu'il maîtrise les principaux concepts et notions en œuvre dans le sujet. Par réponse concise à une question, il faut entendre la rédaction de deux ou trois paragraphes argumentés. Selon la nature du sujet, un croquis, un schéma ou un organigramme peuvent constituer partiellement ou totalement la réponse à la question posée. Le document ou les documents éventuellement joints aux questions sont à considérer comme une aide. Leur analyse, synthèse ou commentaire constituent alors tout ou partie de la réponse à la question posée.

1) Question d'histoire sans document :

Expliquez pourquoi la date de 52 avant notre ère constitue un repère important de l'histoire de France.

Éléments de réponse attendus

Les éléments de réponse suivants et leur développement à travers quelques paragraphes argumentés constituent un exemple de présentation possible pour les candidats. Cet exemple n'est pas exclusif. En revanche, les éléments apparaissant en gras relèvent des connaissances ou des concepts indispensables.

Le sujet porte sur l'année 52, donc sur **les faits essentiels** qui jalonnent cette année (dont Gergovie et Alésia) ; mais 52 est présenté comme un repère essentiel de l'histoire de France. Il faut donc saisir la **portée de cet « événement »** afin de déterminer dans quelle mesure il peut être considéré comme un fait majeur de l'histoire de France.

1. L'année 52 : l'année du soulèvement de Vercingétorix.

Rappel des faits : cette année voit le **soulèvement des principaux peuples de Gaules**, qui s'allient sous le commandement du chef arverne, **Vercingétorix**.

Or jusque là, le centre de la Gaule n'avait pas été concerné par les opérations militaires. **La montée des mécontentements sont à l'origine de la conjuration des chefs gaulois** ; le ralliement des Arvernes, puissante nation qui jusque là étaient restés à l'écart des événements, constitue un fait de première importance. C'est pour cela que le commandement de l'insurrection est confié à leur chef.

César, alors dans le nord de l'Italie, revient en Gaule et rejoint ses légions. Parmi les nombreuses péripéties militaires qui émaillent cette année 52, il convient de retenir la **défaite de César à Gergovie**, premier succès de la rébellion gauloise. César rétablit rapidement la situation et reçoit des renforts militaires ; Vercingétorix, après avoir tenté en vain de barrer la route à César, **s'enferme à la mi-août dans Alésia** (Alise-Sainte-Reine dans l'actuel département de la Côte d'Or), une position qu'il juge imprenable. Il y attend le renfort d'une armée gauloise qui doit prendre à revers l'armée de César. Or les troupes gauloises arrivées sur place fin septembre ne peuvent faire lever le siège. Le lendemain, **l'armée gauloise capitule et Vercingétorix se rend à César**.

2. L'année 52 : un moment de la guerre des Gaules.

La Guerre des Gaules débute en 58. César est alors proconsul en Gaule Transalpine, conquise depuis la fin du II^e siècle avant notre ère. Mais une partie de la Gaule (notamment les vallées de la Saône et du Rhône) est déjà sous l'influence de Rome (voir le commerce du vin). C'est une région riche qui suscite la convoitise de César. Au cours du conflit, César a affronté un grand nombre de peuples celtes qui pratiquent la guérilla, qui lui ont causé les pertes les plus graves. Et c'est **la division de ces mêmes Gaulois** qui explique leur faiblesse face à l'ennemi romain.

La victoire d'Alésia ne signe pas la fin du conflit. Ce n'est qu'en **51** que prend fin la Guerre des Gaules. César en retire un prestige considérable : il a accumulé un énorme butin, dispose désormais d'une solide base provinciale et d'une armée dévouée, atouts indispensables pour conquérir le pouvoir à Rome.

Du point de vue de la Gaule, la victoire définitive de César ouvre la voie à la **transformation des Gaules en provinces de l'Empire romain et à la diffusion de la civilisation romaine**.

3. Un repère important de l'histoire de France.

On notera tout d'abord que le **lien entre la Gaule et la France ne va pas de soi**. La Gaule elle-même

est une création de César, qui a découpé une entité dans un ensemble celte beaucoup plus vaste. Par ailleurs, le nom de France renvoie aux Francs, donc à Clovis.

La **redécouverte des Gaulois**, à travers *La Guerre des Gaules* date du **XIXe siècle**. Napoléon III se passionne pour les campagnes militaires de César et lance d'importants programmes de fouilles (Bibracte, Alise-Sainte-Reine, Gergovie). Il s'intéresse aux Gaulois en raison de son intérêt pour le chef romain. Il faut donc dès lors **conjuguer deux héritages** : le Gaulois représente la vaillance mais aussi le désordre tandis que Rome est perçue comme le symbole de la civilisation.

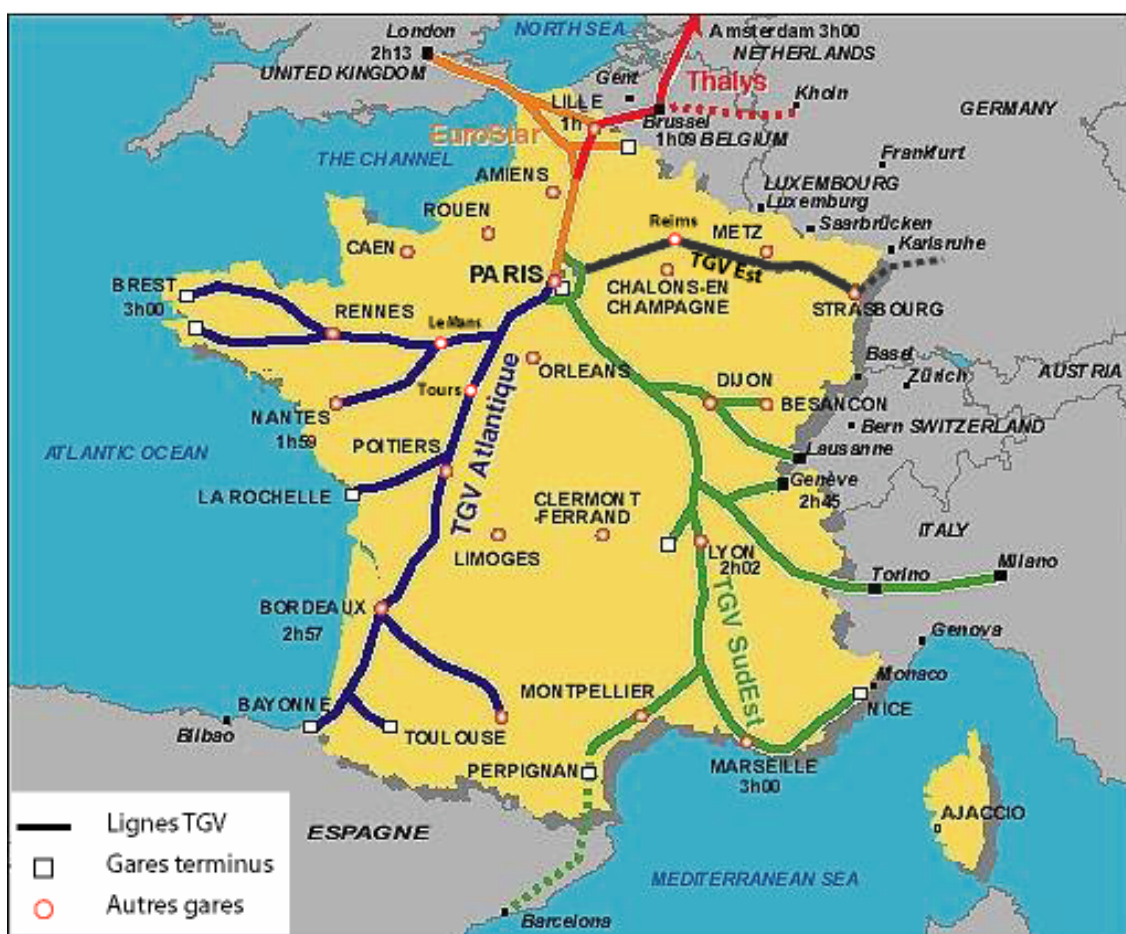
Dans ce contexte, la date de 52 prend toute sa dimension. En effet, l'épisode d'Alésia permet de mettre en valeur la figure héroïque de Vercingétorix, qui résiste à l'envahisseur, tout comme elle signe la défaite de la barbarie sur la civilisation. Alésia, depuis la IIIe République, est enseignée comme la **bienheureuse défaite** qui a permis à la civilisation de pénétrer en Gaule.

Conclusion :

L'année 52 peut / doit être appréhendée à la fois **d'un strict point de vue événementiel** (Gergovie et Alésia), mais aussi être replacée dans un cadre plus large qui est celui de la Guerre des Gaules : elle constitue un moment délicat pour César, en raison du nombre et de la puissance des peuples qui se sont soulevés contre lui. Enfin, dans **la construction mémorielle**, elle occupe une place particulière sans doute en raison de la figure de Vercingétorix, choisie comme image de la résistance à l'ennemi, un ennemi dont l'héritage importe autant pour l'histoire de la France, sinon plus, que l'héritage gaulois.

2) Question de géographie avec document :

En vous appuyant sur l'analyse de la carte ci-dessous vous répondrez à la question suivante : **quelles sont les caractéristiques du développement territorial induit par le réseau ferré à grande vitesse en France métropolitaine ?**



Éléments de réponse attendus

Les éléments de réponse suivants et leur développement à travers quelques paragraphes argumentés constituent un exemple de présentation possible pour les candidats. Cet exemple n'est pas exclusif. En revanche, les éléments apparaissant en gras relèvent des connaissances ou des concepts indispensables.

Le sujet porte sur l'impact du réseau, non sur la structuration du territoire, mais sur son développement : quelles sont les conséquences des décisions prises par les acteurs (l'Etat, la SNCF et depuis 1997 Réseau ferré de France) en matière de tracé des lignes à grande vitesse, sur le territoire national replacé dans l'ensemble européen (programmes 2008 de l'école primaire) ?

Le réseau TGV - **la France possède aujourd'hui le réseau de lignes à grande vitesse (LGV) le plus étendu d'Europe** - est intéressant à un double titre puisqu'il permet de mettre l'accent sur la notion **d'accessibilité** et sur celle de **vitesse** : ces deux notions peuvent entrer en contradiction, puisque la 2^{nde} nécessite de laisser de côté certains points du territoire et de sélectionner de manière drastique les métropoles desservies.

La carte du réseau ferré est donc révélatrice de la tension entre **aménagement** (qui vise à développer harmonieusement l'ensemble du territoire) et **compétitivité**.

1. Le réseau ferré à grande vitesse renforce la position centrale de Paris.

Le réseau ferré à grande vitesse s'est coulé dans le moule du réseau étoilé déjà existant sous l'Ancien Régime. Cette organisation, conçue en partie pour assurer la cohésion nationale, a favorisé la convergence en direction de la capitale. Depuis cette période, tous les nouveaux réseaux de transport ont confirmé ce tissage centré sur Paris, **favorisant l'activité de cette région** mais aussi les risques d'engorgement.

Le tracé du réseau TGV montre cette permanence dans l'organisation des réseaux de transport : **Paris est le principal nœud ferroviaire** puisque la capitale est reliée, par TGV, aux principales métropoles nationales, et aux métropoles européennes (notamment Bruxelles et Londres).

Seule ligne qui obéit à une autre logique, **la ligne d'interconnexion à l'est et au sud de Paris** (1994) raccorde les différentes LGV entre elles et permet aux TGV de relier Lille à Marseille ou Bordeaux à Strasbourg directement (sans changement de gare à Paris, ce qui constitue un gain de temps). Néanmoins, en desservant l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, elle favorise **l'intermodalité** (TGV-avion) et contribue ainsi à renforcer le poids de la métropole parisienne, plutôt à l'échelle internationale.

2. La priorité aux métropoles et aux grands axes européens : la logique de métropolisation.

Cette logique se comprend à la fois dans un contexte national et dans un cadre européen. La priorité donnée aux transports rapides contribue à sélectionner sur le territoire des axes toujours plus chargés et à renforcer les grands lieux d'échange. Ainsi s'explique la précocité de la **ligne Paris-Lyon** (avec son prolongement vers Marseille dans une perspective d'abord national. A partir des années 1990, la France a cherché à connecter ces LGV aux autres réseaux européens en **valorisant sa position de carrefour en Europe**. Les lignes TGV Nord Europe (Paris-Lille) et TGV Est Européenne (Paris-Strasbourg) ont favorisé la liaison avec les grandes métropoles du cœur de l'Europe (Eurostar vers Londres, Thalys vers Bruxelles, Amsterdam et Cologne). Quant au projet de liaison Lyon-Turin, il s'inscrit dans cette même logique.

La logique de rentabilité profite donc aux grandes métropoles (autres que Paris) telles que Lyon, Marseille ou Lille. S'opère alors un processus cumulatif : ces métropoles profitent des effets induits par la desserte TGV et incitent à investir sur ces mêmes liaisons

A l'inverse, **le réseau ferré à grande vitesse laisse de côté des villes de moindre importance**, même lorsqu'elles sont situées sur le trajet du TGV : ainsi, il n'y a pas d'arrêt entre Paris et Lyon, tandis que la ligne Paris-Lille a évité Amiens. Entre les métropoles desservies, des vides apparaissent où l'on subit les nuisances des trafics sans bénéficier de leur activité (« **effet tunnel** »).

3. Le TGV et les logiques de l'aménagement du territoire.

Si la SNCF a favorisé les axes les plus rentables, elle a fait des choix qui ont été guidés par des préoccupations d'aménagement du territoire. Ainsi, la priorité a été donnée au TGV Atlantique sur le

TGV Nord, afin de **desservir la façade atlantique de la France, située à l'écart des grands axes du continent**. Les lignes en direction de l'ouest favorisent la liaison avec des régions périphériques comme la Bretagne et desservent le littoral (touristique). Elles relient Paris à Bordeaux en moins de 3 heures. Cependant, cette logique d'aménagement n'a pas joué en faveur du **Massif Central** qui reste à l'écart de ce réseau, ce qui **renforce son enclavement** ferroviaire. La carte met clairement en évidence l'isolement de Limoges et de Clermont-Ferrand : cette situation s'explique en grande partie par la faiblesse des densités de peuplement dans le Massif Central.

Autre déficit, **les lignes transversales à grande vitesse entre métropoles** (hors itinéraire via la capitale) **sont inexistantes**. Ces axes ne sont pas considérés comme suffisamment rentables pour justifier la réalisation d'infrastructures très coûteuses. Cependant, **dans le cadre européen se dessine une liaison entre l'est et le sud-ouest** (Projet de LGV Rhin-Rhône) qui rompt avec cette logique des dessertes passant systématiquement par Paris.

Conclusion :

Ainsi, la carte révèle que le réseau ferré à grande vitesse s'est étendu à une grande partie de la France. Cependant **il a surtout bénéficié aux métropoles** qui ont la desserte la plus importante, à commencer par Paris, au nom de l'exigence de rentabilité d'infrastructures coûteuses. De plus, **les régions de la diagonale du vide sont très mal desservies** par le TGV qui tend à accentuer les disparités territoriales. **Ce réseau participe autant de la fragmentation du territoire que de sa cohésion.**